



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME

Question écrite n° 67930

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les boulangers en ce qui concerne l'application de la loi relative à la réduction du temps de travail. Confrontés à de sérieuses difficultés d'embauche, les professionnels de la boulangerie souhaiteraient obtenir un nouveau contingent d'heures supplémentaires dans le cadre de l'accord paritaire du 26 juin dernier définissant un calendrier d'aménagement progressif (282 heures pour 2002 et 2003, 235 heures pour 2004 et 2005 et, enfin, 188 heures pour 2006). Il lui demande quelles suites elle entend donner à ces attentes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67930

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6021